



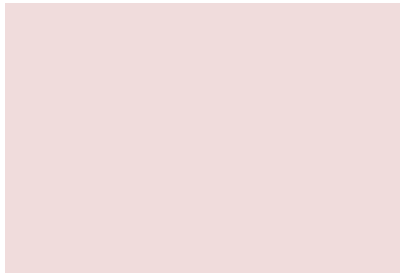
ÉGLISE CATHOLIQUE  
EN CHARENTE  
Diocèse d'Angoulême

---

“Amoris Laetitia”, La joie de l'amour.

---

L'exhortation post-synodale du pape François « sur l'amour dans la famille » a été publiée le 8 avril 2016.

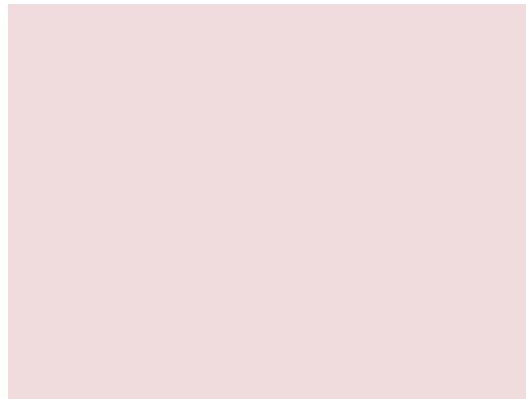


Cette “**joie de l'amour**” se retrouve dans les différents chapitres du texte : la famille, la cellule du couple et donc le mariage, l'accueil de la vie et les enfants. À partir des conclusions des deux Synodes et des écrits de ses prédécesseurs, le pape François stimule l'Église à soutenir les couples et familles « dans leur engagement et dans leurs difficultés ».

**L'exhortation fait un état des lieux des réalités diverses et complexes des familles dans le monde. Rédigé simplement, elle est accessible à tous et s'illustre d'exemples concrets.**

**Un regard à la fois plein de réalisme et de tendresse** est ainsi posé sur la famille dans toutes ses composantes. Une famille qui, sans jamais être idéalisée ou modélisée, est considérée comme le cadre irremplaçable d'apprentissage de la fraternité et de l'accueil de la différence, une « école de la société » et son lien d'intégration. Avant tout, un lieu d'amour dans lequel l'Église reconnaît celui de Dieu et où, selon elle, se joue l'avenir de l'humanité. D'où le besoin de prodiguer à la cellule familiale, et à son noyau qu'est le couple, tous les soins utiles et les conseils avisés pour rester une référence solide dans la diversité du monde. Le pape laisse ainsi la possibilité à chaque pays ou région de chercher des solutions plus inculturées, attentives aux traditions et aux défis locaux.

**Une observation et attention particulière du Saint-Père pour les familles.**



Ce texte, loin d'être abstrait et déconnecté de la réalité, porte une véritable attention pastorale, que les évêques auront désormais à charge de mettre en place. Ce document propose de nombreuses pistes de réflexion et d'actions afin d'appréhender et d'accompagner au mieux les familles, quelles que soient leurs réalités.

**Parmi elles, la situation des personnes divorcées et remariées civilement** qui avait suscité de vifs débats entre les évêques au moment du synode. Tout en affirmant que le divorce est un mal mais que la séparation est parfois inévitable voire même préférable, le pape reprend à son compte les préconisations des évêques et semble entrouvrir une porte de l'Église qui était, jusque-là, fermée à ces couples.

Ainsi, dans la note 351, il précise : Dans certains cas, il peut s'agir aussi de l'aide des sacrements. Voilà pourquoi, « aux prêtres je rappelle que le confessionnal ne doit pas être une salle de torture mais un lieu de la miséricorde du Seigneur » : Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 44 : AAS 105 (2013), p. 1038. Je souligne également que l'Eucharistie « n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles » (ibid., n. 47 : p. 1039).

À ceux qui auraient préféré une position plus tranchée, le pape jésuite prévient qu'en raison précisément de la singularité de chaque situation, « on ne devait pas attendre du Synode ou de cette exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas ». Et à ceux qui redouteraient que le cas par cas conduise à une « double morale » dans l'Église, il rassure : « Ce qui fait partie d'un discernement pratique face à une situation particulière ne peut être élevé à la catégorie d'une norme. »

### **Ce sobre réalisme ne nous éloigne pas du tout de l'idéal**

Quand il réaffirme des positions connues de l'Église, il prend soin d'en présenter l'exigeant équilibre. Il exige une « salutaire réaction d'autocritique » et regarde les familles telles qu'elles sont. Le pape a une profonde confiance dans les cœurs. Il évoque souvent la confiance dans la conscience des fidèles. **C'est pourquoi le concept clé de ce grand document, la clé pour comprendre correctement les intentions du pape François, c'est le discernement personnel, surtout dans les situations difficiles complexes.** C'est ainsi que se forme la conscience, rappelle-t-il.

Dans le même esprit, l'encouragement des méthodes naturelles de contraception ne se fait pas sans formation de la conscience des époux.

## **“Il s'agit d'intégrer tout le monde. On doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente l'objet d'une miséricorde “imméritée, inconditionnelle et gratuite”**

Ainsi le refus du mariage homosexuel n'exclut pas d'accueillir les personnes avec cette orientation sexuelle et cherche à développer l'attention des communautés à intégrer toutes personnes quelque soit leur orientation de vie.

La demande ne vise pas que les évêques, prêtres, diacres et agents pastoraux. Le pape François s'adresse également aux couples et parents, qu'il responsabilise directement.

Fratrie, belle-famille, personnes âgées, voisinage, école,... aucun aspect de ce qui nourrit l'amour dans la famille et les lieux de vie n'est négligé.

## **Le discernement des situations dites “irrégulières”**

Le pape François rappelle dans le chapitre 8, 296 : « *Deux logiques parcourent toute l'histoire de l'Église : exclure et réintégrer [...]. La route de l'Église, depuis le Concile de Jérusalem, est toujours celle de Jésus : celle de la miséricorde et de l'intégration [...]. La route de l'Église est celle de ne condamner personne éternellement ...*

Donc, « *il faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations ; il est également nécessaire d'être attentif à la façon dont les personnes vivent et souffrent à cause de leur condition.* »

et précise 297. « *Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde “imméritée, inconditionnelle et gratuite”. Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile ! Je ne me réfère pas seulement aux divorcés*

*engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu'ils se trouvent. »*

## **Pour prévenir les difficultés**

Il s'attarde sur les champs pastoraux à investir davantage, comme la préparation au mariage, le suivi postnuptial – sans en faire une « usine de cours » –, l'accompagnement des unions de fait comme des couples en rupture...

En somme, devant toutes les situations, l'Église peut se déployer comme « hôpital de campagne ». Cela, sans craindre de s'entourer d'autres expertises comme la psychologie, les sciences de l'éducation ou la sexologie.

**En lien avec l' Année de la miséricorde, il nous invite doucement, en toute circonstance de la vie, à ré-approvoiser le temps pour en savourer la portée.**

Temps de la grossesse, de l'enfance, temps des fiançailles, de la maturité affective ou du célibat, temps du discernement, du veuvage. Temps aussi à maîtriser pour ne pas reporter indéfiniment son mariage, pour ne pas le rompre trop vite, pour savoir aussi arrêter un deuil ou simplement éteindre un écran.

***En disciple de saint Ignace de Loyola qui « voit Dieu en toutes choses », Jorge Bergoglio décèle ainsi, avec émerveillement, la richesse insoupçonnée de situations de famille au quotidien, qui peuvent être habitées par la foi. Jusque dans le soin mis à se dire merci, pardon et s'il te plaît : « La spiritualité de l'amour familial est faite de milliers de gestes réels et concrets. »***

Cliquer sur ce lien pour avoir le texte intégral

---

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 17/07/2024 -

<https://charente.catholique.fr/services/familles/la-vie-en-famille/amoris-laetitia-la-joie-de-lamour/>